NEWS RELEASE

Groupe TMX Limitée présente ses résultats du deuxième trimestre de 2022

2022-07-28

- Produits de 286,1 millions de dollars, en hausse de 17 % en regard de ceux de 245,0 millions de dollars inscrits au deuxième trimestre de 2021, compte tenu de 27,3 millions de dollars au titre de l'obtention du contrôle des voix de BOX le 3 janvier 2022[1]
- Résultat dilué par action de 1,64 $, en hausse de 20 % par rapport à 1,37 $ au deuxième trimestre de 2021
- Résultat ajusté dilué par action[2] de 1,88 $, en baisse de 1 % par rapport à 1,90 $ au deuxième trimestre de 2021

TORONTO, le 28 juill. 2022 /CNW/ - Groupe TMX Limitée (TSX : X) (le « Groupe TMX ») a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2022.

À propos des résultats du premier semestre de 2022, John McKenzie, chef de la direction du Groupe TMX, a déclaré :

« Le Groupe TMX a dégagé des résultats positifs pour le premier semestre de l'année, en dépit des conditions difficiles qui ont caractérisé l'essentiel du contexte dans lequel nous menons nos activités. Malgré les facteurs externes, notamment la volatilité accrue, les taux d'intérêt plus élevés et les événements géopolitiques, qui ont eu un effet néfaste sur l'activité des marchés financiers mondiaux, la croissance d'un exercice à l'autre est surtout attribuable à l'augmentation des produits provenant de Trayport et de la négociation et de la compensation des dérivés ainsi que des produits tirés d'AST Canada, acquise en août 2021. Forts de la détermination et de la collaboration des membres de notre personnel, nous amorçons le deuxième semestre de l'année avec des objectifs clairs, résolus à faire montre d'excellence dans notre service à la clientèle et à nous efforcer d'améliorer nos marchés pour toutes les parties prenantes. »

À propos de la performance du Groupe TMX au deuxième trimestre de 2022, David Arnold, chef de la direction financière du Groupe TMX, a déclaré :

« Les résultats du Groupe TMX au deuxième trimestre témoignent de la résilience inébranlable de notre modèle d'affaires diversifié, comme l'illustre la hausse de 17 % des produits résultant de l'augmentation des produits tirés de tous nos secteurs d'activité. Compte non tenu de BOX, d'AST Canada et de Tradesignal, les produits ont progressé de 1 % par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Nous avons réussi à maintenir la hausse de nos charges d'exploitation, compte non tenu de BOX, d'AST Canada et de Tradesignal, à 7 %, ce qui est inférieur au taux d'inflation actuel au Canada. Notre résultat dilué par action a augmenté de 20 % par rapport au deuxième trimestre de 2021, compte tenu d'une charge d'impôt sur le résultat découlant d'une modification du taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni, tandis que le résultat ajusté dilué par action[3] a diminué de 1 %. »

[1] Voir l'analyse à la rubrique *BOX* pour obtenir de plus amples renseignements.
[2] Le résultat ajusté dilué par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures financières non conformes aux PCGR*.
[3] Le résultat ajusté dilué par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Mesures financières non conformes aux PCGR

Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR[4] et le résultat ajusté par action, le résultat ajusté dilué par action et le TCAC du résultat ajusté par action sont des ratios non conformes aux PCGR[5], et ils n'ont pas de sens normalisé conformément aux PCGR. En conséquence, il est peu probable que ces mesures puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

La direction a recours à ces mesures, qui excluent certains éléments, car elle considère que cette approche offre aux investisseurs une meilleure analyse de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et sur le plan financier, y compris, dans certains cas, de notre capacité à générer de la trésorerie. La direction a recours à ces mesures également pour évaluer la performance de manière plus efficace au fil du temps, et le fait d'exclure ces éléments facilite les comparaisons d'une période à une autre. Le fait d'exclure certains éléments ne signifie pas qu'ils sont de nature non récurrente ou qu'ils ne sont pas utiles aux investisseurs.

Le résultat ajusté par action, le résultat ajusté dilué par action et le bénéfice net ajusté servent à présenter notre performance financière continue d'une période à une autre, exclusion faite d'un certain nombre d'ajustements présentés aux rubriques *Rapprochement du bénéfice net ajusté et du résultat ajusté par action du deuxième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2021* et *Rapprochement du bénéfice net ajusté et du résultat ajusté par action du premier semestre de 2022 et du premier semestre de 2021*.

BOX

Le 3 janvier 2022, BOX Holdings Group LLC (« BOX ») a réalisé le rachat des parts de certains membres, ce qui a eu pour effet de faire passer la participation financière et les droits de vote du Groupe TMX de 42,6 % et 45,5 % à 47,9 % et 51,4 %, respectivement. Par conséquent, le 3 janvier 2022, le Groupe TMX a obtenu le contrôle des voix de BOX et commencé à consolider l'entité. Dorénavant, les participations ne donnant pas le contrôle se rapportant à BOX (52,1 %), y compris le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, seront présentées dans nos états financiers. L'opération a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises conformément à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Le Groupe TMX a réévalué sa participation antérieure, ce qui a donné lieu à un profit hors trésorerie d'environ 177,9 millions de dollars au premier trimestre de 2022, qui a été comptabilisé au poste « Autres produits » dans les états consolidés du résultat net. BOX est incluse dans le secteur d'exploitation Négociation et compensation de dérivés.

Dans l'ensemble, BOX a contribué à l'augmentation du bénéfice net et du résultat dilué par action au deuxième trimestre de 2022 et au premier semestre de 2022 par rapport au premier trimestre de 2021 et au premier semestre de 2021 respectivement, en raison de l'amélioration de la performance opérationnelle et de l'augmentation de notre participation financière. De plus, la diminution du bénéfice net ajusté[6] et du résultat ajusté dilué par action[7] au deuxième trimestre de 2022 et au premier semestre de 2022 par rapport aux mêmes périodes en 2021 a été partiellement compensée par une incidence positive de BOX.

[4] Selon le sens attribué dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*.
[5] Selon le sens attribué dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*.
[6] Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

[7] Le résultat ajusté dilué par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Comparaison du trimestre clos le 30 juin 2022 (deuxième trimestre de 2022 ou T2 2022) et du trimestre clos le 30 juin 202 1 (deuxième trimestre de 2021 ou T2 2021)

L'information qui suit porte sur les états financiers du Groupe TMX pour le deuxième trimestre de 2022 comparativement au deuxième trimestre de 2021.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	**T2 2022**	T2 2021	**Augmentation (diminution) en dollars**	**Augmentation (diminution) en pourcentage**
Produits	**286,1 $**	245,0 $	41,1 $	17 %
Charges d'exploitation	**147,8**	112,1	35,7	32 %
Bénéfice d'exploitation	**138,3**	132,9	5,4	4 %
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX	**92,1**	77,3	14,8	19 %
Bénéfice net ajusté [8]	**105,3**	107,1	(1,8)	(2) %
Résultat par action				
De base	**1,65**	1,38	0,27	20 %
Dilué	**1,64**	1,37	0,27	20 %
Résultat ajusté par action [9]				
De base	**1,89**	1,91	(0,02)	(1) %
Dilué	**1,88**	1,90	(0,02)	(1) %
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	**152,0**	142,1	9,9	7 %

[8] Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

[9] Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et résultat ajusté par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX

Au deuxième trimestre de 2022, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX s'est chiffré à 92,1 millions de dollars, ou 1,65 $ par action ordinaire de base et 1,64 $ par action ordinaire après dilution, contre un bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX de 77,3 millions de dollars, ou 1,38 $ par action ordinaire de base et 1,37 $ par action ordinaire après dilution, au deuxième trimestre de 2021. L'augmentation du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX s'explique par une diminution de la charge d'impôt sur le résultat comparativement au deuxième trimestre de 2021, où nous avions engagé une charge de 19,8 millions de dollars en raison d'une modification du taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni ainsi que par une hausse de 5,4 millions de dollars du bénéfice d'exploitation entre le deuxième trimestre de 2021 et le deuxième trimestre de 2022, qui découle d'une augmentation des produits de 41,1 millions de dollars, laquelle a été neutralisée dans une certaine mesure par une hausse de 35,7 millions de dollars des charges d'exploitation. L'augmentation des produits tenait compte d'un montant d'environ 27,3 millions de dollars au titre de BOX Holdings (entreprise consolidée à compter du 3 janvier 2022), d'un montant de 12,2 millions de dollars au titre d'AST Canada (acquise le 12 août 2021), tandis que l'augmentation des charges d'exploitation tenait compte d'un montant d'environ 28,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 lié à AST Canada (acquise le 12 août 2021), à BOX (consolidée à compter de janvier 2022) et à Tradesignal (acquise le 1er juin 2021). L'augmentation des charges tenait aussi compte d'un montant de 2,8 millions de dollars au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles d'AST Canada et de BOX acquises (0,04 $ par action de base et après dilution), d'un montant de

0,9 million de dollars au titre de l'entente visant la prestation de services de transition, ainsi que d'un montant de 4,9 millions de dollars au titre des coûts d'intégration d'AST Canada (0,07 $ par action de base et après dilution). L'augmentation du résultat par action est aussi attribuable en partie à une diminution du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au deuxième trimestre de 2022 par rapport au deuxième trimestre de 2021.

L'augmentation du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX a été en partie contrebalancée par un montant de 0,6 million de dollars engagé au deuxième trimestre de 2021 au titre des coûts liés aux acquisitions et coûts connexes pour AST Canada et Tradesignal.

Rapprochement du bénéfice net ajusté [10] et du résultat par action [11] du deuxième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 202 1

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX au bénéfice net ajusté et du résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX au résultat ajusté par action. Les résultats financiers ont été ajustés pour tenir compte de ce qui suit :

Les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles au deuxième trimestre de 2021 et au deuxième trimestre de 2022 liées à la transaction Maple de 2012 (TSX, TSXV, MX, CDS, Alpha et Shorcan), Compagnie Trust TSX, Trayport (y compris VisoTech et Tradesignal), AST Canada et BOX, qui sont une composante du poste *Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles*.
Les coûts liés aux acquisitions et coûts connexes découlant de la participation dans ETFLogic (février 2022) et Ventriks (juin 2022) au deuxième trimestre de 2022. Ces coûts sont inclus dans les postes *Frais de vente et charges générales et administratives* et *Rémunération et avantages.*
Les coûts d'intégration découlant de l'intégration d'AST Canada au deuxième trimestre de 2022. Ces coûts sont inclus dans les postes *Frais de vente et charges générales et administratives*, *Rémunération et avantages* et *Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.*
Une augmentation des passifs d'impôt différé qui a donné lieu à une augmentation des *charges d'impôt sur le résultat* au deuxième trimestre de 2021, découlant d'une hausse du taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni, qui passera de 19 % à 25 % le 1er avril 2023.

_____
[10] Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR; voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.
[11] Le résultat ajusté par actions est un ratio non conforme aux PCGR; voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

	Avant impôt		Impôt		Après impôt			
(en millions de dollars) (non audité)	**T2 2022**	T2 2021	**T2 2022**	T2 2021	**T2 2022**	T2 2021	**Augmentation (diminution) en dollars**	**Augmentation (diminution) en pourcentage**
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX					**92,1 $**	77,3 $	14,8 $	19 %
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :								
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions [12]	**14,2**	12,1	**4,7**	2,6	**9,5**	9,5	--	-- %
Coûts liés aux acquisitions et coûts connexes [13]	**0,1**	0,6	**--**	0,1	**0,1**	0,5	(0,4)	(80) %
Coûts d'intégration [14]	**4,9**	--	**1,3**	--	**3,6**	--	3,6	s.o.
Augmentation des passifs d'impôt différé découlant d'une	**--**	--	**--**	(19,8)	**--**	19,8	(19,8)	s.o.

modification du taux d'imposition futur au Royaume-Uni	--		--	(19,8)	--		19,8		(19,8)	s.o.
Bénéfice net ajusté [15]					**105,3**	**$**	107,1	$	(1,8)	$ (2) %

Le bénéfice net ajusté a diminué de 2 %, passant de 107,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021 à 105,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison surtout de l'augmentation des charges d'exploitation, ce qui a été contrebalancé en partie par la hausse des produits.

---

[12] Comprend la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, y compris BOX, AST Canada et Tradesignal au deuxième trimestre de 2022.

[13] Comprend les coûts liés à l'acquisition d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) et de Tradesignal (acquise le 1er juin 2021) au deuxième trimestre de 2021, et à la participation dans ETFLogic (février 2022) et Ventriks Ltd. (juin 2022) au deuxième trimestre de 2022. Voir les rubriques *Initiatives et réalisations - Formation de capital - Transaction visant AST Canada, Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse - ETFLogic et Ventriks* du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de renseignements.

[14] Comprend les coûts liés à l'intégration d'AST Canada (acquise le 12 août 2021). Voir la rubrique *Initiatives et réalisations - Formation de capital - Transaction visant AST Canada* du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de renseignements.

[15] Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR; voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

	T2 2022		T2 2021	
(non audité)	**De base**	**Dilué**	De base	Dilué
Résultat par action	**1,65 $**	**1,64 $**	1,38 $	1,37 $
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions [16]	**0,17**	**0,17**	0,17	0,17
Coûts liés aux acquisitions et coûts connexes[17]	**--**	**--**	0,01	0,01
Coûts d'intégration [18]	**0,07**	**0,07**	--	--
Augmentation des passifs d'impôt différé découlant d'une modification du taux d'imposition futur au Royaume-Uni	**--**	**--**	0,35	0,35
Résultat ajusté par action [19]	**1,89 $**	**1,88 $**	1,91 $	1,90 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	**55 865 712**	**56 124 115**	56 198 495	56 585 348

Le résultat ajusté dilué par action a diminué de 1 %, passant de 1,90 $ au deuxième trimestre de 2021 à 1,88 $ au deuxième trimestre de 2022 en raison surtout de la hausse des charges d'exploitation, contrebalancée partiellement par une augmentation des produits. La diminution du résultat ajusté par action est attribuable à une baisse du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au deuxième trimestre de 2022 en regard du deuxième trimestre de 2021.

Produits

(en millions de dollars)	**T2 2022**	T2 2021	**Augmentation (diminution) en dollars**	**Augmentation (diminution) en pourcentage**
Formation de capital	**73,3 $**	69,2 $	4,1 $	6 %

Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe	**58,9**	57,3	1,6	3 %
Négociation et compensation de dérivés	**64,1**	33,9	30,2	89 %
Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse	**88,8**	84,6	4,2	5 %
Autres	**1,0**	--	1,0	s.o.
	286,1	**$** 245,0	$ 41,1	$ 17 %

---

16 Comprend la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, y compris BOX, AST Canada et Tradesignal au deuxième trimestre de 2022.

17 Comprend les coûts liés à l'acquisition d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) et de Tradesignal (acquise le 1er juin 2021) au deuxième trimestre de 2021, et à la participation dans ETFLogic (février 2022) et Ventriks Ltd. (juin 2022) au deuxième trimestre de 2022. Voir les rubriques *Initiatives et réalisations - Formation de capital - Transaction visant AST Canada, Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse - ETFLogic et Ventriks* du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de renseignements.

18 Comprend les coûts liés à l'intégration d'AST Canada (acquise le 12 août 2021). Voir la rubrique *Initiatives et réalisations - Formation de capital - Transaction visant AST Canada* du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de renseignements.

19 Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR; voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

Les produits se sont chiffrés à 286,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en hausse de 41,1 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à ceux de 245,0 millions de dollars inscrits au deuxième trimestre de 2021, par suite des hausses des produits tirés des secteurs *Négociation et compensation de dérivés*, *Formation de capital,Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse* et *Négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe,* contrebalancées en partie par la baisse des produits tirés de la *CDS.* Les produits du deuxième trimestre de 2022 tenaient compte de quelque 27,3 millions de dollars au titre de BOX Holdings (consolidée à compter du 3 janvier 2022), de 12,2 millions de dollars au titre d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) et de quelque 0,2 million de dollars au titre de Tradesignal (acquise le 1er juin 2021). Compte non tenu des produits provenant de BOX, d'AST Canada et de Tradesignal, les produits ont augmenté de 1 % au deuxième trimestre de 2022 par rapport au deuxième trimestre de 2021.

Charges d'exploitation

(en millions de dollars)	**T2 2022**	T2 2021	**Augmentation en dollars**	**Augmentation en pourcentage**
Rémunération et avantages	**66,4**	**$** 57,2	$ 9,2	$ 16 %
Systèmes d'information et de négociation	**21,6**	15,9	5,7	36 %
Frais de vente et charges générales et administratives	**32,1**	18,7	13,4	72 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	**27,7**	20,3	7,4	36 %
	147,8	**$** 112,1	$ 35,7	$ 32 %

Les charges d'exploitation se sont établies à 147,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en hausse de 35,7 millions de dollars, ou 32 %, par rapport à celles de 112,1 millions de dollars inscrites au deuxième trimestre de 2021. Des charges d'environ 28,7 millions de dollars prises en compte au deuxième trimestre de 2022 avaient trait à BOX (consolidée à compter du 3 janvier 2022), à AST Canada (acquise le 12 août 2021) et à Tradesignal (acquise le 1er juin 2021). Les charges accrues tenaient compte d'un montant de 2,8 millions de dollars au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles d'AST Canada et de BOX acquises (0,04 $ par action de base et après dilution), d'un montant de 0,9 million de dollars au titre de l'entente visant la prestation de services de transition d'AST Canada, ainsi que des coûts d'intégration liés à AST de 4,9 millions de dollars (0,07 $ par action de base et après dilution). La hausse des charges est également attribuable à

l'augmentation des effectifs et des coûts salariaux, à l'augmentation des charges au titre des régimes incitatifs à long terme liés au rendement destinés aux employés d'environ 1,9 million de dollars et à l'augmentation des frais de déplacement et de divertissement. Les charges ont par ailleurs été plus élevées au deuxième trimestre de 2022 en raison de l'élimination d'une provision pour coûts de remise en état ayant trait à notre centre de traitement des données au deuxième trimestre de 2021.

Ces augmentations ont été quelque peu contrebalancées par la baisse des charges au titre des régimes incitatifs à court terme liés au rendement destinés aux employés et à la baisse des indemnités de départ. Nous avons aussi engagé des coûts liés aux acquisitions et coûts connexes de 0,6 million de dollars (0,01 $ par action de base et après dilution) au titre de Tradesignal et d'AST Canada au deuxième trimestre de 2021.

Compte non tenu des charges liées à BOX, à AST Canada et à Tradesignal, les charges d'exploitation ont augmenté de 7 % au deuxième trimestre de 2022 par rapport au deuxième trimestre de 2021.

Informations supplémentaires

Quote-part (de la perte) du bénéfice des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

(en millions de dollars)	**T2 2022**	T2 2021	**(Diminution) en dollars**	**(Diminution) en pourcentage**
	(0,3) $	7,8 $	(8,1) $	(104) %

- Au deuxième trimestre de 2022, notre quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence a diminué de 8,1 millions de dollars, du fait surtout d'une modification de méthode comptable concernant BOX (consolidée à compter du 3 janvier 2022) et CanDeal[20]. Pour le deuxième trimestre de 2022, notre quote-part de la perte (du bénéfice) des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence englobe uniquement les résultats d'ETFLogic et de Ventriks Ltd, alors que pour le deuxième trimestre de 2021, elle englobait les résultats de BOX et de CanDeal[21].

Charge d'impôt sur le résultat et taux d'impôt effectif

Charge d'impôt sur le résultat (en millions de dollars)		**Taux d'impôt effectif** (en pourcentage)	
T2 2022	T2 2021	**T2 2022**	T2 2021
28,8 $	54,6 $	**22 %**	41 %

Compte non tenu des ajustements, lesquels se rapportent principalement aux éléments indiqués ci-dessous, le taux d'impôt effectif se serait établi à environ 26 %, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle, pour le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2021.

- Au deuxième trimestre de 2022, nous avons comptabilisé un actif d'impôt différé relativement à des pertes fiscales passées qui n'avaient pas été comptabilisées auparavant pour VisoTech, ce qui a donné lieu à une diminution de 0,9 million de dollars de la charge d'impôt sur le résultat.
- Au deuxième trimestre de 2021, la hausse, annoncée précédemment, du taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni, qui passera de 19 % à 25 % le 1er avril 2023, a été quasi adoptée. Cette modification du taux a entraîné une augmentation des passifs d'impôt différé nets, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante de 19,8 millions de dollars de la charge d'impôt sur le résultat.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

(en millions de dollars)	**T2 2022**	T2 2021	**Augmentation en dollars**	
	8,4	**$** --	8,4	$

- Le 3 janvier 2022, nous avons commencé à consolider BOX, ayant obtenu le contrôle des voix de BOX. Par conséquent, à compter du 3 janvier 2022, nos résultats financiers comprennent les résultats de BOX sur une base consolidée et nous présentons le *bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle* dans nos états financiers.
- Pour les périodes comprises entre le 1er juillet 2016 et le 2 janvier 2022, nos résultats financiers ne comprenaient pas l'incidence globale de BOX et notre quote-part du bénéfice net de BOX était prise en compte dans le *bénéfice net (la perte nette) des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence* dans nos états financiers.

[20] En date du 28 février 2022, TMX a cessé d'appliquer la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser CanDeal.
[21] En date du 28 février 2022, TMX a cessé d'appliquer la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser CanDeal.

Comparaison du semestre clos le 30 juin 2022 (premier semestre de 2022 ou S1 2022) et du semestre clos le 30 juin 2021 (premier semestre de 2021 ou S1 2021)

L'information qui suit porte sur les états financiers du Groupe TMX pour le semestre clos le 30 juin 2022 comparativement au semestre clos le 30 juin 2021.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	**S1 2022**	S1 2021	**Augmentation (diminution) en dollars**	**Augmentation (diminution) en pourcentage**
Produits	**573,2 $**	497,0 $	76,2 $	15 %
Charges d'exploitation	**293,1**	231,4	61,7	27 %
Bénéfice d'exploitation	**280,1**	265,6	14,5	5 %
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX	**359,5**	173,7	185,8	107 %
Bénéfice net ajusté [22]	**208,0**	213,5	(5,5)	(3) %
Résultat par action (attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX)				
De base	**6,44**	3,09	3,35	108 %
Dilué	**6,41**	3,07	3,34	109 %
Résultat ajusté par action [23]				
De base	**3,73**	3,80	(0,07)	(2) %
Dilué	**3,71**	3,78	(0,07)	(2) %
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	**230,7**	220,7	10,0	5 %

[22] Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.
[23] Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX

Au premier semestre de 2022, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX s'est chiffré à 359,5 millions de dollars, ou 6,44 $ par action ordinaire de base et 6,41 $ par action ordinaire après dilution, contre un bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX de 173,7 millions de

dollars, ou 3,09 $ par action ordinaire de base et 3,07 $ par action ordinaire après dilution, au premier semestre de 2021. L'augmentation du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX s'explique par un profit découlant de la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix de 177,9 millions de dollars au premier semestre de 2022, par une diminution de la charge d'impôt sur le résultat comparativement au premier semestre de 2021, où nous avions engagé une charge de 19,8 millions de dollars en raison d'une modification du taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni ainsi que et par une hausse de 14,5 millions de dollars du bénéfice d'exploitation. L'accroissement du bénéfice d'exploitation entre le premier semestre de 2021 et le premier semestre de 2022 s'explique par une augmentation des produits de 76,2 millions de dollars, dont 60,3 millions de dollars ont trait à BOX (consolidée à compter de janvier 2022) et 21,1 millions de dollars ont trait à AST Canada (acquise le 12 août 2021), augmentation qui a été neutralisée dans une certaine mesure par une hausse de 61,7 millions de dollars des charges d'exploitation. La hausse des charges d'exploitation au premier semestre de 2022 tient compte d'un montant d'environ 53,2 millions de dollars attribuable à AST Canada (acquise le 12 août 2021), à BOX (consolidée à compter de janvier 2022) et à Tradesignal (acquise le 1er juin 2021). L'augmentation des charges tient compte d'un montant de 5,6 millions de dollars au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles d'AST Canada et de BOX acquises (0,08 $ par action de base et après dilution), d'un montant de 2,2 millions de dollars au titre de l'entente visant la prestation de services de transition, ainsi que d'un montant de 6,1 millions de dollars au titre des coûts d'intégration d'AST Canada (0,08 $ par action de base et après dilution). L'augmentation du résultat par action est aussi attribuable en partie à une diminution du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation entre le premier semestre de 2021 et le premier semestre de 2022.

L'augmentation du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX a été en partie contrebalancée par un montant de 1,2 million de dollars engagé au premier semestre de 2021 au titre des coûts liés aux acquisitions et coûts connexes pour AST Canada et Tradesignal.

Rapprochement du bénéfice net ajusté [24] et du résultat ajusté par action [25] du premier semestre de 2022 et du premier semestre de 2021

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX au bénéfice net ajusté et du résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX au résultat ajusté par action. Les résultats financiers ont été ajustés pour tenir compte de ce qui suit :
Les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles au semestre clos le 30 juin 2021 et au semestre clos le 30 juin 2022 liées à la transaction Maple de 2012 (TSX, TSXV, MX, CDS, Alpha et Shorcan), Compagnie Trust TSX, Trayport (y compris VisoTech et Tradesignal), AST Canada et BOX, qui sont une composante du poste *Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles*.
Les coûts liés aux acquisitions et coûts connexes au semestre clos le 30 juin 2021 découlant de l'acquisition d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) et des participations dans ETFLogic (février 2022) et Ventriks (juin 2022) au semestre clos le 30 juin 2022. Ces coûts sont inclus dans les postes *Frais de vente et charges générales et administratives* et *Rémunération et avantages.*
Les coûts d'intégration découlant de l'intégration d'AST Canada au semestre clos le 30 juin 2022. Ces coûts sont inclus dans les postes *Frais de vente et charges générales et administratives*, *Rémunération et avantages* et *Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.*
Le profit découlant de la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix (à compter du 3 janvier 2022) au semestre clos le 30 juin 2022. Ce profit est inclus dans le poste *Autres produits.*
Une augmentation des passifs d'impôt différé qui a donné lieu à une augmentation des *charges d'impôt sur le résultat* au semestre clos le 30 juin 2021, découlant d'une hausse du taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni, qui passera de 19 % à 25 % le 1er avril 2023.

---

[24] Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR; voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.
[25] Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR; voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

	Avant impôt		**Impôt**		**Après impôt**			
(en millions de dollars) (non audité)	**S1 2022**	S1 2021	**S1 2022**	S1 2021	**S1 2022**	S1 2021	**Augmentation (diminution) en dollars**	**Augmentation (diminution) en pourcentage**
Bénéfice net attribuable aux								

détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX					**359,5**	**$** 173,7	$ 185,8	$ 107 %
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :								
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions [26]	**29,0**	24,0	**7,5**	5,0	**21,5**	19,0	2,5	13 %
Coûts liés aux acquisitions et coûts connexes [27]	**0,4**	1,2	**--**	0,2	**0,4**	1,0	(0,6)	(60) %
Coûts d'intégration [28]	**6,1**	--	**1,6**	--	**4,5**	--	4,5	s.o.
Profit lié à BOX [29]	**(177,9)**	**--**	**--**	**--**	**(177,9)**	--	(177,9)	s.o.
Augmentation des passifs d'impôt différé découlant d'une modification du taux d'imposition futur au Royaume-Uni	**--**	**--**	**--**	(19,8)	**--**	19,8	(19,8)	(100) %
Bénéfice net ajusté [30]					**208,0**	**$** 213,5	$ (5,5)	$ (3) %

Le bénéfice net ajusté a diminué de 3 %, passant de 213,5 millions de dollars au semestre clos le 30 juin 2021 à 208,0 millions de dollars au semestre clos le 30 juin 2022, en raison surtout de l'augmentation des charges d'exploitation, ce qui a été contrebalancé en partie par la hausse des produits.

---

[26] Comprend la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, y compris BOX, AST Canada et Tradesignal au semestre clos le 30 juin 2022.

[27] Comprend les coûts liés à l'acquisition d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) et de Tradesignal (acquise le 1er juin 2021) au semestre clos le 30 juin 2021, et à la participation dans ETFLogic (février 2022) et Ventriks Ltd. (juin 2022) au semestre clos le 30 juin 2022. Voir les rubriques *Initiatives et réalisations - Formation de capital - Transaction visant AST Canada,Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse - ETFLogic et Ventriks* du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de renseignements.

[28] Comprend les coûts liés à l'intégration d'AST Canada (acquise le 12 août 2021). Voir la rubrique *Initiatives et réalisations - Formation de capital - Transaction visant AST Canada* du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de renseignements.

[29] Profit découlant de la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix (à compter du 3 janvier 2022). Voir la rubrique *Autres produits* pour obtenir davantage de renseignements.

[30] Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR; voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

	S1 2022		S1 2021	
(non audité)	**De base**	**Dilué**	De base	Dilué
Résultat par action (attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX)	**6,44 $**	**6,41 $**	3,09 $	3,07 $
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions [31]	**0,39**	**0,38**	0,34	0,34
Coûts liés aux acquisitions et coûts connexes [32]	**0,01**	**0,01**	0,02	0,02
Coûts d'intégration [33]	**0,08**	**0,08**	--	--
Profit lié à BOX [34]	**(3,19)**	**(3,17)**	--	--
Augmentation des passifs d'impôt différé découlant d'une modification du taux d'imposition futur au Royaume-Uni	**--**	**--**	0,35	0,35
Résultat ajusté par action [35]	**3,73 $**	**3,71 $**	3,80 $	3,78 $

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	**55 796 770**	**56 078 658**	56 217 748	56 611 340

Le résultat ajusté dilué par action a diminué de 2 %, passant de 3,78 $ au premier semestre de 2021 à 3,71 $ au premier semestre de 2022 en raison surtout de l'augmentation des charges d'exploitation. Cette diminution a été en partie neutralisée par une hausse des produits et par une augmentation du résultat ajusté par action attribuable à une baisse du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation entre le premier semestre de 2021 et le premier semestre de 2022.

Produits

(en millions de dollars)	**S1 2022**	S1 2021	**Augmentation (diminution) en dollars**	**Augmentation (diminution) en pourcentage**
Formation de capital	**137,2 $**	130,3 $	6,9 $	5 %
Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe	**121,0**	126,0	(5,0)	(4) %
Négociation et compensation de dérivés	**135,6**	71,4	64,2	90 %
Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse	**178,5**	169,6	8,9	5 %
Autres	**0,9**	(0,3)	1,2	(400) %
	573,2 $	497,0 $	76,2 $	15 %

[31] Comprend la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, y compris BOX, AST Canada et Tradesignal au cours du semestre clos le 30 juin 2022.

[32] Comprend les coûts liés à l'acquisition d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) et de Tradesignal (acquise le 1er juin 2021) au premier semestre de 2021, et à la participation dans ETFLogic (février 2022) et Ventriks Ltd. (juin 2022) au premier semestre de 2022. Voir les rubriques *Initiatives et réalisations - Formation de capital - Transaction visant AST Canada* et *Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse - ETFLogic et Ventriks* du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de renseignements.

[33] Comprend les coûts liés à l'intégration d'AST Canada (acquise le 12 août 2021). Voir la rubrique *Initiatives et réalisations - Formation de capital - Transaction visant AST Canada* du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de renseignements.

[34] Profit découlant de la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix (à compter du 3 janvier 2022). Voir la rubrique *Autres produits* pour obtenir davantage de renseignements.

[35] Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR; voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

Les produits se sont chiffrés à 573,2 millions de dollars au premier semestre de 2022, en hausse de 76,2 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à ceux de 497,0 millions de dollars inscrits au premier semestre de 2021, par suite des hausses des produits tirés des secteurs *Négociation et compensation de dérivés*, *Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse*, ainsi que *Formation de capital*, contrebalancées en partie par la baisse des produits tirés du secteur *Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe*. La hausse tenait compte de produits de 60,3 millions de dollars au titre de BOX (consolidée à compter du 3 janvier 2022), de 21,1 millions de dollars au titre d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) et de 0,8 million de dollars au titre de Tradesignal (acquise le 1er juin 2021). Compte non tenu des produits provenant de BOX, d'AST Canada et de Tradesignal, les produits ont diminué de 1 % au premier semestre de 2022 par rapport au premier semestre de 2021.

Charges d'exploitation

(en millions de dollars)	**S1 2022**	S1 2021	**Augmentation en dollars**	**Augmentation en pourcentage**

Rémunération et avantages	**137,7**	**$**	122,1	$	15,6	$	13	%
Systèmes d'information et de négociation	**41,6**		30,5		11,1		36	%
Frais de vente et charges générales et administratives	**57,9**		37,1		20,8		56	%
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	**55,9**		41,7		14,2		34	%
	293,1	**$**	231,4	$	61,7	$	27	%

Les charges d'exploitation se sont établies à 293,1 millions de dollars au premier semestre de 2022, en hausse de 61,7 millions de dollars, ou 27 %, par rapport à celles de 231,4 millions de dollars inscrites au premier semestre de 2021. Des charges d'environ 53,2 millions de dollars prises en compte au premier semestre de 2022 avaient trait à BOX (consolidée à compter du 3 janvier 2022), à AST Canada (acquise le 12 août 2021) et à Tradesignal (acquise le 1er juin 2021). Les charges accrues tenaient compte d'un montant de 5,6 millions de dollars au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles d'AST Canada et de BOX acquises (0,08 $ par action de base et après dilution), d'un montant de 2,2 millions de dollars au titre de l'entente visant la prestation de services de transition d'AST Canada, ainsi que des coûts d'intégration liés à AST de 6,1 millions de dollars (0,08 $ par action de base et après dilution). La hausse des charges est également attribuable à l'augmentation des effectifs et des coûts salariaux, à l'augmentation des charges au titre des régimes incitatifs à long terme liés au rendement destinés aux employés d'environ 3,4 millions de dollars et à l'augmentation des frais de déplacement et de divertissement. Les charges ont par ailleurs été plus élevées au premier semestre de 2022 en raison de l'élimination d'une provision pour coûts de remise en état ayant trait à notre centre de traitement des données au premier semestre de 2021.

Ces augmentations ont été quelque peu contrebalancées par la diminution d'environ 6,7 millions de dollars des charges au titre des régimes incitatifs à court terme liés au rendement destinés aux employés et la diminution des indemnités de départ. Nous avons aussi engagé des coûts liés aux acquisitions et coûts connexes de 1,2 million de dollars (0,02 $ par action de base et après dilution) au titre de Tradesignal et d'AST Canada au premier semestre de 2021. Compte non tenu des charges liées à BOX, à AST Canada et à Tradesignal, les charges d'exploitation ont augmenté de 4 % au premier semestre de 2022 par rapport au premier semestre de 2021.

Informations supplémentaires

Quote-part (de la perte) du bénéfice des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

(en millions de dollars)	**S1 2022**	S1 2021	**(Diminution) en dollars**	**(Diminution) en pourcentage**
	(0,4)	**$** 14,3	$ (14,7)	$ (103) %

- Au premier semestre de 2022, notre quote-part (de la perte) du bénéfice des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence a diminué de 14,7 millions de dollars, du fait surtout d'une modification de méthode comptable concernant BOX (consolidée à compter du 3 janvier 2022) et CanDeal[36]. Pour le premier semestre de 2022, notre quote-part (de la perte) du bénéfice des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence englobe les résultats de CanDeal[37], d'ETFLogic et de Ventriks, alors qu'au premier semestre de 2021 elle englobait les résultats de BOX et de CanDeal[38].

Autres produits

(en millions de dollars)	**S1 2022**	S1 2021	**Augmentation en dollars**	**Augmentation en pourcentage**
	177,9	**$** --	177,9	$ s.o.

- Au premier semestre de 2022, nous avons comptabilisé un profit hors trésorerie de 177,9 millions de dollars découlant de la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix (3 janvier 2022). Se reporter à la rubrique *Résultats d'exploitation - BOX* du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de

renseignements.

[36] En date du 28 février 2022, TMX a cessé d'appliquer la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser CanDeal.
[37] En date du 28 février 2022, TMX a cessé d'appliquer la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser CanDeal.
[38] En date du 28 février 2022, TMX a cessé d'appliquer la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser CanDeal.

Charge d'impôt sur le résultat et taux d'impôt effectif

Charge d'impôt sur le résultat (en millions de dollars)			**Taux d'impôt effectif** (en pourcentage)	
S1 2022	S1 2021		**S1 2022**	S1 2021
60,3 **$**	88,3	$	**14 %**	34 %

Compte non tenu des ajustements, lesquels se rapportent principalement aux éléments indiqués ci-dessous, le taux d'impôt effectif se serait établi à environ 26 % pour le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2021.

- Au premier semestre de 2022, nous avons inscrit un profit non imposable découlant de la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix (à compter du 3 janvier 2022).
- Au premier semestre de 2022, nous avons comptabilisé un actif d'impôt différé relativement à des pertes fiscales passées qui n'avaient pas été comptabilisées auparavant pour VisoTech, ce qui a donné lieu à une baisse correspondante de 0,9 million de dollars de la charge d'impôt sur le résultat.
- Au premier semestre de 2021, l'augmentation annoncée précédemment du taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni, qui passera de 19 % à 25 % le 1er avril 2023, a été quasi adoptée. Cette modification du taux a entraîné une augmentation des passifs nets d'impôt différé, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante de 19,8 millions de dollars de la charge d'impôt sur le résultat.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

(en millions de dollars)	**S1 2022**	S1 2021	**Augmentation en dollars**	
	20,2 **$**	--	20,2	$

- Le 3 janvier 2022, nous avons commencé à consolider BOX, ayant obtenu le contrôle des voix de BOX. Par conséquent, à compter du 3 janvier 2022, nos résultats financiers comprennent les résultats de BOX sur une base consolidée et nous présentons le *bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle* dans nos états financiers.
- Pour les périodes comprises entre le 1er juillet 2016 et le 2 janvier 2022, nos résultats financiers ne comprenaient pas l'incidence globale de BOX et notre quote-part du bénéfice net de BOX était prise en compte dans le *bénéfice net (la perte nette) des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence* dans nos états financiers.

PRATIQUE DE GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Le comité des finances et de l'audit du conseil d'administration du Groupe TMX (le « conseil ») a passé en revue le présent communiqué de presse ainsi que les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités pour le deuxième trimestre de 2022 et le rapport de gestion connexe, et il a recommandé que le conseil les approuve. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités pour le deuxième trimestre de 2022, le rapport de gestion s'y rapportant et le contenu du présent communiqué de presse ont été approuvés par tous les membres du conseil suivant leur examen.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités pour le deuxième trimestre de 2022 sont établis en

conformité avec les IFRS et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les mesures financières comprises dans le rapport de gestion et le présent communiqué de presse sont fondées sur des états financiers qui ont été préparés conformément aux IFRS, sauf indication contraire, et sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

ACCÈS AUX DOCUMENTS

Le Groupe TMX a déposé ses états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et son rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2022 auprès des organismes de réglementation canadiens des valeurs mobilières. Le présent communiqué de presse doit être lu à la lumière de nos états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et de notre rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2022. Ces documents sont disponibles à l'adresse www.sedar.com ou sur le site Web du Groupe TMX, à l'adresse www.tmx.com. Ce communiqué de presse ne reprend pas les renseignements figurant sur le site Web. En outre, il sera possible d'obtenir sans frais des exemplaires de ces documents en communiquant avec l'équipe des relations avec les investisseurs du Groupe TMX par téléphone, au 416 947-4277, ou par courriel, à TMXshareholder@tmx.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent communiqué de presse du Groupe TMX renferme de l'« information prospective » (au sens attribué à ce terme dans la législation en valeurs mobilières canadienne applicable) qui est fondée sur des attentes, des hypothèses, des estimations, des prévisions et d'autres facteurs que la direction estime pertinents en date du présent communiqué de presse. On reconnaît souvent, mais pas toujours, l'information prospective à l'emploi de termes et d'expressions de nature prospective comme « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « planifier », « viser », « estimer », « avoir l'intention de », ou « croire », ou des variantes de ces termes et expressions ou leur forme négative ou des déclarations selon lesquelles certaines mesures ou certains événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient » ou « pourront », ou non, être prises, survenir ou se matérialiser. En raison de sa nature, l'information prospective exige que nous formulions des hypothèses et est exposée à des risques et à des incertitudes d'importance en raison desquels nos attentes, nos conclusions et nos hypothèses pourraient se révéler inexactes.

L'information prospective comprend notamment les objectifs de croissance; nos cibles à l'égard du ratio de distribution des dividendes; la capacité du Groupe TMX de réduire la dette ainsi que le calendrier connexe; la modernisation des plateformes de compensation, notamment les dépenses en trésorerie prévues relativement à la modernisation de nos plateformes de compensation et le moment où cette modernisation se concrétisera; d'autres énoncés portant sur les réductions de coûts; l'incidence de la capitalisation boursière globale des émetteurs inscrits à la TSX et à la TSXV (de 2020 à 2021); les changements futurs au taux d'impôt prévu par la loi du Groupe TMX anticipé pour 2022; d'autres facteurs relatifs aux bourses de valeurs, aux bourses des dérivés et aux chambres de compensation ainsi qu'à l'entreprise, aux objectifs et aux priorités stratégiques, à la conjoncture du marché, aux tarifs, aux projets de nature technologique et à d'autres initiatives commerciales, y compris le calendrier de leur mise en œuvre, aux coûts d'intégration prévus liés à AST Canada, y compris le calendrier de cette intégration, au coût prévu de l'entente visant la prestation de services de transition liée à AST Canada, aux avantages et synergies prévus découlant d'AST Canada, y compris l'incidence attendue sur le résultat et le résultat ajusté par action du Groupe TMX et le calendrier de ceux-ci; ainsi que les résultats financiers ou la situation financière, les activités et les perspectives du Groupe TMX qui comportent des risques et des incertitudes d'importance.

Ces risques incluent notamment la concurrence d'autres bourses ou marchés, y compris les systèmes de négociation parallèles et les nouvelles technologies, à l'échelle nationale ou internationale; la dépendance à l'égard de l'économie canadienne; les répercussions défavorables sur nos résultats de la conjoncture ou de l'incertitude entourant l'économie mondiale (y compris la COVID-19), notamment les modifications aux cycles commerciaux qui ont une incidence sur notre secteur; l'incapacité de recruter et de maintenir en poste du personnel qualifié; des facteurs géopolitiques et autres qui pourraient entraîner une interruption des activités (y compris la COVID-19); la dépendance à l'égard de la technologie de l'information; la vulnérabilité de nos réseaux et des fournisseurs de services tiers à l'égard des risques de sécurité, notamment des cyberattaques; l'incapacité de formuler ou de mettre en œuvre adéquatement nos stratégies; les contraintes imposées par la réglementation; les contraintes imposées en raison de notre niveau d'endettement; les risques liés aux litiges ou à d'autres procédures; la dépendance envers une clientèle suffisante; l'incapacité d'élaborer, de commercialiser ou de faire accepter de nouveaux produits; l'incapacité de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, y compris AST Canada, de manière à atteindre les objectifs économiques prévus, ou de nous dessaisir d'activités moins rentables de manière efficace; le risque de change; l'incidence défavorable de nouvelles activités commerciales; les incidences défavorables de dessaisissements d'activités; l'incapacité de répondre à nos besoins de trésorerie en raison de notre structure de société de portefeuille et des restrictions applicables au versement de dividendes; la dépendance envers des fournisseurs tiers de produits et de services; la dépendance des activités de négociation à l'égard d'un petit nombre de clients; les risques liés à nos activités de compensation; les défis de l'expansion internationale; les restrictions sur la propriété d'actions ordinaires du Groupe TMX; notre incapacité de protéger notre propriété intellectuelle; les répercussions défavorables d'un événement de marché systémique sur certaines de nos activités; les risques liés au crédit des clients; le fait que les structures de coûts sont largement fixes; l'incapacité de réaliser des réductions de coûts selon les montants ou le calendrier prévus; la dépendance à

l'égard du niveau d'activité boursière qui échappe à notre volonté; les contraintes réglementaires qui s'appliquent aux activités du Groupe TMX et de ses filiales réglementées, les coûts relatifs aux services de compensation et de dépôt, les volumes de négociation (qui pourraient être supérieurs ou inférieurs aux prévisions) et les produits; les niveaux futurs des produits, qui pourraient être moins importants que prévu, ou des coûts, qui pourraient être plus importants que prévu.

L'information prospective est fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui peuvent se révéler inexactes, notamment les hypothèses relatives à la capacité du Groupe TMX de soutenir la concurrence mondiale et régionale; la conjoncture économique et commerciale en général; les cours de change (notamment les estimations des cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain ou la livre sterling); les prix des marchandises; le niveau des opérations et de l'activité sur les marchés et particulièrement le niveau des opérations sur les principaux produits du Groupe TMX; les activités d'expansion, de marketing et de vente; la disponibilité continue de financement à des conditions acceptables pour des initiatives futures; les changements aux taux d'intérêt et le moment de ces changements, notamment, pouvant influer positivement ou négativement sur l'apport d'AST Canada au résultat ajusté par action; le montant et le moment où seront engagés les coûts d'intégration d'AST Canada; le montant et le moment des synergies des produits et des coûts relatifs aux technologies découlant de l'acquisition d'AST Canada, les niveaux de productivité du Groupe TMX, de même que ceux de ses concurrents; la concurrence sur le marché; les activités de recherche et de développement; la capacité de lancer avec succès de nouveaux produits et leur acceptation par les clients; le lancement réussi de diverses ressources et capacités technologiques; l'incidence de divers règlements sur le Groupe TMX et ses clients; le maintien de bonnes relations entre le Groupe TMX et son personnel, et la durée de toute interruption de travail, panne du matériel ou autre interruption importante des activités à l'un de ses établissements, à l'exception des interruptions pour entretien et autres interruptions similaires prévues.

Hypothèses relatives aux objectifs financiers à long terme

Outre les hypothèses énoncées ci-dessus, l'information prospective se rapportant aux objectifs à long terme de taux de croissance annuel composé (« TCAC ») des produits et aux objectifs à long terme de TCAC du résultat ajusté par action est fondée sur des hypothèses, notamment :

- le succès obtenu par le Groupe TMX dans la réalisation d'initiatives de croissance et l'atteinte d'objectifs commerciaux;
- la poursuite des investissements dans des entreprises de croissance et dans des initiatives de transformation, dont des systèmes post-négociation de la prochaine génération;
- l'absence de variations importantes de notre taux d'impôt effectif, de nos produits récurrents et du nombre de nos actions en circulation;
- des niveaux modérés de volatilité au sein des marchés;
- des niveaux d'inscriptions, de négociation et de compensation conformes à l'activité historique;
- une croissance économique conforme à l'activité historique;
- l'absence de modifications importantes dans la réglementation;
- la poursuite de la gestion disciplinée des charges dans l'ensemble de nos activités;
- la révision continue des priorités d'investissement en faveur de solutions d'entreprise et de nouvelles capacités;
- la génération de flux de trésorerie disponibles conformes aux montants annualisés historiques;
- une incidence limitée de la pandémie de COVID-19 sur nos plans de croissance des activités à long terme, y compris sur la capacité de nos émetteurs inscrits de mobiliser des capitaux.

Bien que nous estimions que des événements ou des faits subséquents pourraient nous amener à modifier notre point de vue, nous n'avons nullement l'intention de mettre à jour la présente information prospective, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne nous y oblige. Il ne faut pas se fier à la présente information prospective comme s'il s'agissait de notre avis à une date postérieure à celle du présent communiqué de presse. Nous avons tenté de répertorier les facteurs importants susceptibles de faire différer sensiblement les mesures, événements ou résultats réels de ceux qui sont actuellement présentés dans l'information prospective. Toutefois, il peut exister d'autres facteurs pouvant faire différer sensiblement les mesures, événements ou résultats de ceux qui sont actuellement prévus, estimés ou attendus. Rien ne garantit que l'information prospective se révélera exacte, étant donné que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, le lecteur ne doit pas se fier outre mesure à l'information prospective. La liste des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur nous ne se veut pas exhaustive. Une description des facteurs susmentionnés est présentée à la rubrique ***Gestion des risques d'entreprise*** de notre rapport de gestion annuel de 2021.

À propos du Groupe TMX (TSX : X)

Le Groupe TMX exploite des marchés mondiaux. Il met au point des solutions d'analyse et bâtit des communautés numériques appuyant le financement, la croissance et la réussite des entreprises, des négociateurs et des investisseurs. Les principales activités du Groupe TMX comprennent la Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, la Bourse Alpha TSX, La Caisse canadienne de dépôt de valeurs, la Bourse de Montréal, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés et Trayport, qui offrent des marchés d'inscription, des marchés de négociation, des mécanismes de compensation, des services de dépôt, des solutions technologiques, des produits d'information et d'autres services à la communauté financière

mondiale. Le Groupe TMX a son siège social à Toronto et des bureaux dans l'ensemble de l'Amérique du Nord (Montréal, Calgary, Vancouver et New York), ainsi que dans des marchés internationaux clés, dont Londres et Singapour. Pour en savoir plus sur le Groupe TMX, visitez le www.tmx.com. Suivez le Groupe TMX sur Twitter : @TMXGroup.

Conférence téléphonique / Webdiffusion audio

Le Groupe TMX tiendra une conférence téléphonique, qui sera aussi diffusée sur le Web, afin de discuter des résultats financiers du deuxième trimestre de 2022.

Horaire : de 8 h à 9 h (HE), le vendredi 29 juillet 2022

Les participants à la conférence téléphonique sont priés de téléphoner au numéro ci-après au moins 15 minutes avant le début de la conférence.

La webdiffusion audio de la conférence sera aussi disponible sur le site Web du Groupe TMX au www.tmx.com, sous l'onglet Investisseurs.

Conférence téléphonique : 416 764-8659 ou 1 888 664-6392

Enregistrement : 416 764-8677 ou 1 888 390-0541

Le code d'accès pour l'enregistrement est 897683.

SOURCE Groupe TMX Limitée